

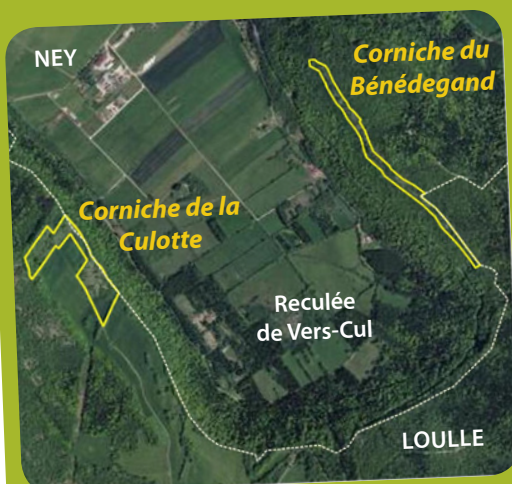
LES PELOUSES DE CORNICHE de la reculée de Vers-Cul

Un programme d'actions
pour les préserver

Communes : Loulle et Ney
Surface : 9,23 ha
Altitude : 650 à 700 m



Les sites sont situés en rebord du plateau de Châtelneuf, au sud-ouest de Champagnole. L'accès à la corniche de la Culotte est possible par un chemin partant du village de Loulle, fermé aux véhicules en période de floraison du daphné camélée. L'accès à la corniche de Bénédegand se fait soit à pied à partir de sentiers en partance des villages de Ney et de Cize, soit à partir d'une route forestière au nord du village de Loulle.



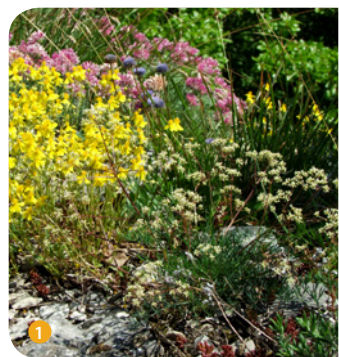
--- Limite communale
— Périmètre de la zone d'étude

Au cœur du second Plateau du Jura, à quelques kilomètres de Champagnole, la reculée de Vers-Cul est dominée par deux corniches calcaires qui se font face : la corniche du Bénédegand et la corniche de la Culotte. Composés de pelouses sèches, d'ourlets, de boisements et de prairies, ces sites accueillent une biodiversité exceptionnelle et représentent un véritable patrimoine.

Depuis 1996, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté mène des actions de gestion sur la corniche de la Culotte pour notamment limiter l'extension des ligneux et protéger le daphné camélée, plante protégée. Un travail similaire est mis en place au Bénédegand depuis 2007, en partenariat avec la Commune de Ney et l'Office National des Forêts.

Une entité cohérente de gestion

Les corniches de la Culotte et du Bénédegand présentent ainsi des enjeux de conservation similaires (daphné camélée, pelouses sèches de corniches, etc.) et une forte cohérence géographique. Ils sont donc logiquement amenés à bénéficier d'une gestion commune au sein d'une même « entité cohérente de gestion » : les pelouses de corniche de la reculée de Vers-Cul.



Les pelouses sèches sont reconnaissables à leur végétation basse, aux roches affleurantes qui les jalonnent et à la présence de certains arbustes (genévrier, prunellier...).

Une nature exceptionnelle

Présentant des paysages méditerranéens et montagnards, les corniches de la Culotte et du Bénédegand sont des **sites naturels** remarquables composés d'une grande diversité d'habitats : des **pelouses sèches de corniche** ①, des **ourlets** ②, une **prairie de fauche** ③, des boisements comme une **chenaie à laiche blanche** ④...

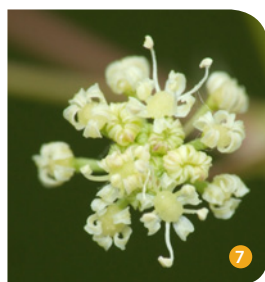
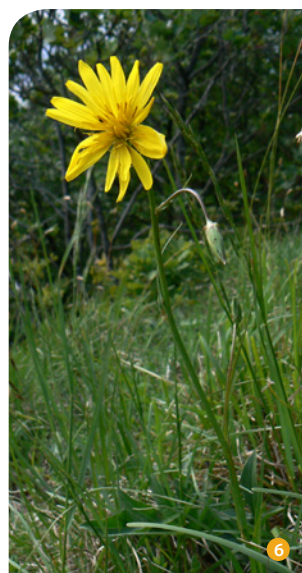
Les pelouses de corniche, au sol calcaire peu profond et pauvre en éléments nutritifs, accueillent une **flore** à affinité méridionale, adaptée à une sécheresse très marquée. Elles abritent ainsi plusieurs espèces protégées et rares pour la région dont le **daphné caméléon** ⑤, inféodé aux pelouses très sèches des rebords de corniche, et la **scorsonère d'Espagne** ⑥. Grâce au climat semi-montagnard du site, ces espèces côtoient paradoxalement des végétaux d'altitude, comme la **trinie glauque** ⑦ et l'**anthyllis des montagnes** ⑧.

Tout un cortège de **papillons** fréquente ces corniches. On y rencontre aussi bien des espèces liées aux pelouses sèches comme le demi-deuil que des espèces inféodées aux lisières comme la **bacchante** ⑨, considérée comme vulnérable en Franche-Comté.

La juxtaposition de milieux ouverts, semi-ouverts (présence de buissons, bosquets...) et forestiers expliquent également la diversité d'espèces d'**oiseaux** comme le **bouvreuil pivoine** ⑩ ou le **pipit des arbres** ⑪.



Le daphné caméléon est l'espèce phare de ces corniches qui abritent les deux stations les plus importantes en Franche-Comté. Ce sous-arbrisseau aux fleurs colorées et parfumées est aussi connu localement que le muguet qui fleurit lui aussi en avril-mai. Cette espèce fait l'objet d'un plan de conservation régional de la part du Conservatoire botanique national de Franche-Comté.



Le bouvreuil pivoine décline depuis des temps récents. Cette diminution est due à la destruction de son habitat avec la réduction des lisières de forêts et des haies. L'usage des herbicides a également un impact important sur l'espèce.

Fort de son succès, le daphné caméléon a longtemps été cueilli pendant sa floraison. Pour favoriser la conservation de cette espèce protégée, abstenez-vous de tout prélèvement !

Un peu d'histoire...

La présence de daphné caméléon dans les environs de Champagnole est attestée depuis plusieurs siècles. Très rares sont les plantes dont une localité a été citée si anciennement !

Bauhin (1651) mentionne déjà l'envoi de daphné caméléon par un pharmacien de Champagnole, vraisemblablement dans le dernier quart du XVI^e siècle. Cette mention s'est perpétuée à travers les XIX^e et XX^e siècles, dans les écrits de nombreux botanistes francs-comtois réputés.

Girardot (1880) donne des indications détaillées, en mentionnant explicitement le rebord interne de la reculée (« vis-à-vis du pic de la Petite-Châtelaine ») et les pelouses de corniche à l'extrême sud.

Ces localités, malheureusement aujourd'hui disparues, étaient encore connues à l'époque du premier plan de gestion de Loulle, en 1996.

Ainsi, les stations actuelles ne semblent pas être celles qui sont historiquement connues !



Enjeux

L'intervention du Conservatoire sur la corniche de la Culotte a été très tôt motivée par la présence du daphné caméléon, espèce phare du site, qu'il fallait préserver. La flore du Bénédegand, quant à elle, abrite d'autres espèces rares et menacées comme la trinie glauque ou l'aspérule des teinturiers. La **conservation des habitats naturels de ces espèces** sur ces sites revêt ainsi un caractère prioritaire.

D'autres enjeux ont également été identifiés sur le site concernant la **conservation de la flore et des habitats ouverts patrimoniaux** mais aussi la **préservation d'autres habitats** d'intérêt (chênaies, forêts de pentes, population de bacchante, etc.).

La problématique de l'enfrichement

La **dynamique végétale**, en particulier celle des ligneux, était importante sur les deux corniches. Sans intervention, les habitats ouverts, comme les pelouses sèches, en déprise, vont se refermer progressivement, entraînant une **banalisation de la faune et de la flore**.

Des actions pour la préservation du site

Les sites sur lesquels intervient le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté font l'objet d'un plan de gestion. Elaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, ce plan détermine pour une durée de dix ans les opérations à mettre en œuvre pour préserver ces milieux (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...). C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux.

Il s'agit du 3^{ème} renouvellement de plan de gestion du site de Loulle et du premier renouvellement pour le site de Ney.

Récapitulatif de actions réalisées depuis 10 ans

Pâturage des pelouses sèches

Afin de permettre le maintien des milieux ouverts et de lutter contre l'enfrichement, le Conservatoire a mis en place un **pâturage ovin sur les pelouses sèches de la corniche de la Culotte** depuis 2010.

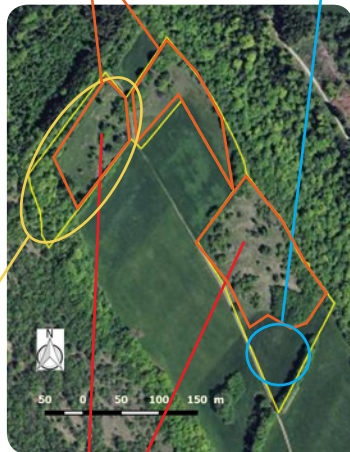
Coupe des épicéas et reconversion en pelouse sèche

La fermeture du milieu menace les espèces rares présentes sur le site. C'est pourquoi, en 2009, une **plantation d'épicéas a été totalement coupée**. Pour faciliter le retour à une végétation de pelouse sur cette zone, un **réensemencement** a été réalisé.



Fauche de la prairie

La prairie est entretenue par **fauche tardive** depuis que le CEN en est gestionnaire. Depuis 2010, la fauche est encadrée par un **bail rural à caractère environnemental** contractualisé avec un exploitant agricole à Loulle.



Corniche de la Culotte

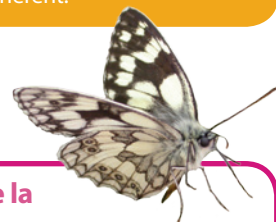


Corniche du Bénédegand

Dégagement de la corniche

Pour améliorer l'ensoleillement de la corniche, des **abattages d'arbres** ont eu lieu **au-dessus et en contrebas** de celle-ci.

Demi-deuil



Opérations de débroussaillage

Des travaux de **reprise des rejets ligneux** ont eu lieu sur l'ensemble des secteurs en arrière de corniche.



Ils ont eu pour objectifs de **supprimer les rejets de souche** et **l'enfrichement** des secteurs rouverts et de **limiter les ronciers** fortement développés.

Abattages d'arbres

Depuis 2009, des **opérations d'abattage d'arbres isolés** au sein des pelouses ont été menées. Ces travaux visaient à restaurer des habitats de pelouses sèches ouverts et à limiter l'ombrage des sites, particulièrement néfaste au daphné caméléon.

Sensibilisation de la population locale

Plusieurs **actions d'information et de sensibilisation** ont été mises en place par le Conservatoire, les Communes et les conservateurs bénévoles : réunion, sorties scolaires, panneau d'information...

Les objectifs définis pour le plan de gestion de la période 2018-2027 sont :

- 1 Maintenir, voire améliorer la richesse écologique du site en veillant en particulier à la conservation du daphné caméléon
- 2 Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux et la population dans la conservation du site et de ses espèces remarquables
- 3 Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

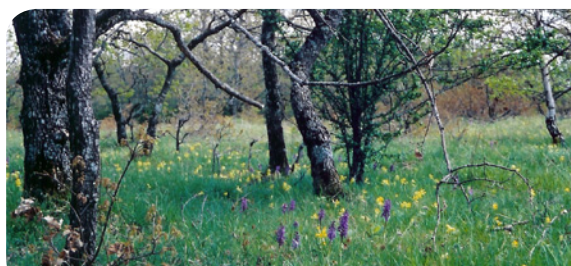
Maintenir, voire améliorer la richesse écologique du site en veillant en particulier à la conservation du daphné caméléon

Poursuivre l'entretien agro-pastoral de la corniche de la Culotte

Le **pâturage** du site de Loulle par des brebis depuis 2010 a montré des résultats intéressants pour la conservation des habitats de pelouses sèches. La période de pâturage, d'un mois maximum et après floraison du daphné, reste cependant courte. Un pâturage automnal complémentaire serait souhaitable pour **réduire le couvert herbacé** et **maximiser l'éclairage printanier du daphné caméléon**. La recherche d'une solution locale avec un exploitant agricole sera privilégiée pour garantir un entretien durable du site.



Sur le site de Loulle, les brebis pâturent sur 3 parcs distincts en rotation.



Les boisements clairs de chêne pubescent sont à maintenir car ils constituent un habitat d'intérêt régional ainsi que le biotope de prédilection de la bacchante.

Maîtriser la dynamique des ligneux sur les pelouses et secteur ouverts

Un important **effort d'ouverture et d'abattage d'arbres** a été réalisé sur les secteurs favorables au daphné camélée sur les deux sites. Celui-ci doit être poursuivi afin de restaurer des milieux ouverts et ensoleillés. Des **travaux d'entretien par débroussaillage manuel ou mécanique** (gyrobroyeur) seront à prévoir selon les secteurs pour entretenir et limiter la progression des rejets de souche, pousses, ronces et jeunes ligneux.

Favoriser la non-intervention sur les habitats forestiers

La **libre évolution** des milieux forestiers permet, en laissant vieillir les boisements et en conservant du bois mort sur pied ou au sol, d'augmenter les microhabitats d'intérêt et ainsi la biodiversité.

Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux et la population dans la conservation du site et de ses espèces remarquables

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation de sites naturels. Des **réunions d'informations** à destination des élus, des acteurs locaux et des habitants sont organisées. A travers ces contacts réguliers, des **partenariats avec des acteurs locaux** ont pu voir le jour : avec la Société d'histoire naturelle de Champagnole pour la corniche de La Culotte et avec Vol libre lédonien pour le Bénédegand.

Afin de sensibiliser les habitants des communes à la préservation des pelouses sèches, des **sorties découverte** sont également mises en place. Les **animations auprès du public scolaire** seront poursuivies.

En période de floraison du daphné, la barrière de Loulle reste abaissée. Un **panneau d'information** sera installé pour expliquer cette fermeture.

Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Des **suivis d'espèces de flore, de faune et de l'évolution des milieux** sont mis en place afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre.



Concertation sur la corniche de Bénédegand entre les acteurs impliqués dans la préservation du site.



A Loulle, le suivi du daphné camélée se fait par placettes quadrillées tandis qu'à Ney, il est réalisé par comptage des rameaux fleuris.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Ne pas cueillir le daphné camélée, espèce protégée.
- Participer aux actions de gestion et aux chantiers bénévoles.
- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles côtoyant le site ou sur le site et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Contact :

Magalie Mazuy • Chargée de missions
magalie.mazuy@cen-franche-comte.org
Tél. 03 81 53 04 20

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franche-comte.org •



Les actions sont réalisées sur ce site avec le soutien financier de :



Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis plus de vingt-cinq ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 30 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 900 salariés et plus de 11 000 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 3 100 sites couvrant 160 000 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franche-comte.org



Adhérez !

L'action du Conservatoire est avant tout une démarche citoyenne en faveur de la protection des milieux naturels. En adhérant à l'association, en participant aux chantiers de bénévoles ou aux suivis, vous soutenez et encouragez nos missions et devenez alors acteurs de la préservation du patrimoine naturel de Franche-Comté.